

# Helsana

Engagée pour la vie.

Prestations d'assurance en cas de grossesse

## Notre engagement pour votre bien-être de future maman.

---



---

## Être informée – être en sécurité.

Pour la plupart des prestations mentionnées, vous êtes exonérée de la franchise et de la quote-part. Ce catalogue des prestations est valable à partir de la 13<sup>ème</sup> semaine de grossesse et jusqu'à 8 semaines après l'accouchement. En dehors de cette période, et lorsqu'il s'agit de prestations légales, les contrôles de grossesse effectués par un médecin ou une sage-femme, y compris les analyses et les échographies, sont également exemptés de la participation aux coûts.

# À vos côtés avec une offre complète de prestations.

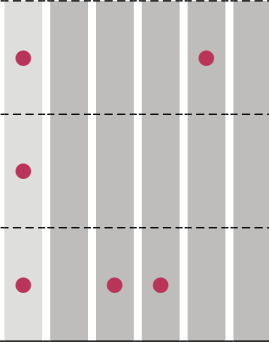
Prestation	Assurance de base	TOP <sup>1</sup>	SANA <sup>1</sup>	COMPLETA <sup>1</sup>	HOSPITAL <sup>1</sup>	PRIMEO <sup>1</sup>	Bon à savoir
<b>Contrôles</b>							
Visites de contrôle et échographies nécessaires d'un point de vue médical et analyses de laboratoire par un médecin	●						7 visites de contrôle, 2 échographies, 3 consultations d'allaitement
Contrôles de grossesse par une sage-femme	●						7 examens de contrôle
<b>Troubles de la grossesse</b>							
Troubles de la grossesse (par ex. physiothérapie en cas de douleurs dorsales)	●						
Médicaments en lien avec les troubles de la grossesse figurant sur la liste des spécialités	●						La liste des spécialités (LS) publiée par l'Office fédéral de la santé publique comprend les médicaments remboursés au titre de l'assurance de base.
Médicaments non obligatoires		●		●			
Préparations homéopathiques et phytothérapeutiques			●	●			

<sup>1</sup> Veuillez noter qu'il n'est pas possible de conclure des assurances complémentaires pendant la grossesse.

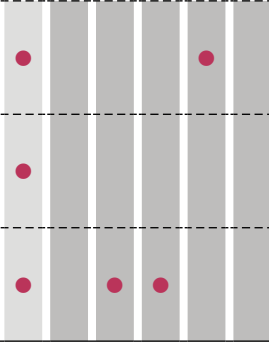
Assurance de base  
TOP<sup>1</sup>  
SANA<sup>1</sup>  
COMPLETA<sup>1</sup>  
HOSPITAL<sup>1</sup>  
PRIMEO<sup>1</sup>

**Préparation à l'accouchement**

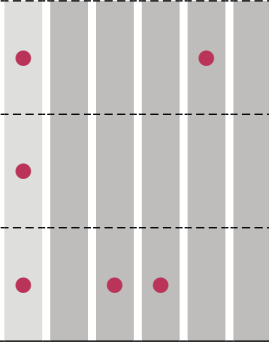
Hospitalisation (sans accouchement) afin d'éviter un accouchement prématuré



Prestations de soins à domicile avant la naissance: soins de base et soins infirmiers



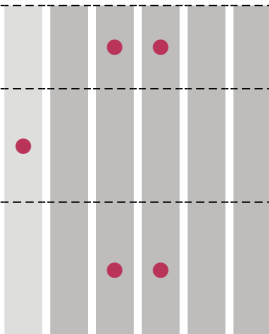
Préparation à l'accouchement (jusqu'à 150 francs au titre de l'assurance de base)



Nous vous renseignons volontiers sur le montant pris en charge par les assurances complémentaires.

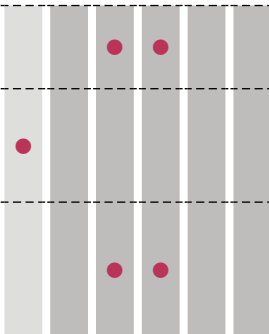
**Thérapies**

Massages

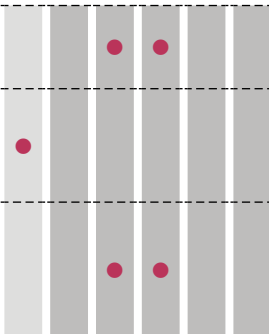


Traitement par des thérapeutes reconnus par Helsana.

Acupuncture par un médecin avec formation continue en acupuncture



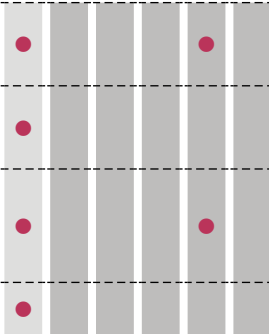
Acupuncture par des thérapeutes MTC reconnus et par des sages-femmes



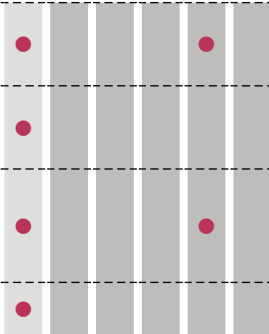
Les thérapeutes doivent disposer d'une formation en médecine traditionnelle chinoise.

**Accouchement**

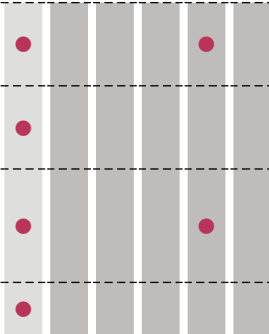
Accouchement stationnaire à l'hôpital



Accouchement ambulatoire à l'hôpital

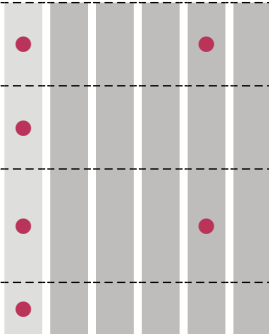


Accouchement en maison de naissance



Veuillez prendre contact avec nous avant de vous inscrire dans une maison de naissance.

Accouchement à domicile



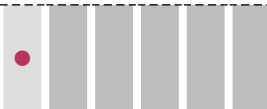
## Prestation

## Bon à savoir

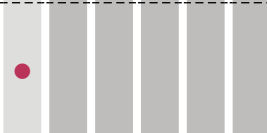
Assurance de base  
TOP<sup>1</sup>  
SANA<sup>1</sup>  
COMPLETA<sup>1</sup>  
HOSPITAL<sup>1</sup>  
PRIMEO<sup>1</sup>

### Suivi postnatal

Suivi postnatal par une sage-femme ou un prestataire de soins jusqu'à huit semaines après l'accouchement



Suivi postnatal par une sage-femme ou un prestataire de soins dès la huitième semaine après l'accouchement (après déduction de la participation aux coûts)



Aide ménagère après l'accouchement



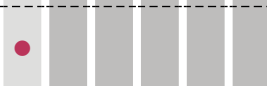
### Allaitement

Trois conseils en allaitement

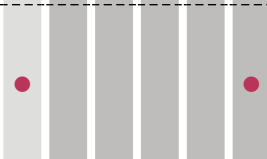


Même au-delà des 8 semaines suivant l'accouchement, aucune participation aux coûts ne vous est facturée pour ces conseils en allaitement.

Achat d'un tire-lait électrique jusqu'à 360 francs



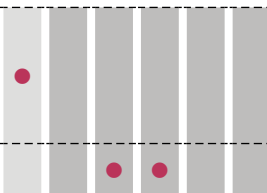
Moyens auxiliaires et appareils, par ex. compresses d'allaitement, bas de contention, location d'un tire-lait électrique ou achat d'un tire-lait manuel



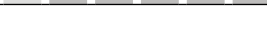
Prévoyez l'achat de ces moyens auxiliaires avant la fin des 8 semaines suivant l'accouchement, afin que vous soyez exonérée de la quote-part.

### Après l'accouchement

Contrôle médical postnatal et analyses de laboratoire médicalement requises pendant les dix semaines suivant l'accouchement



Gymnastique postnatale



### Traitements non liés à la maternité

Prestations obligatoires dans le cadre de la prévention, des accidents, des infirmités congénitales et des traitements dentaires (après déduction de la participation aux coûts)





Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Prenez contact avec nous au numéro 0844 80 81 82.

Ou rendez-nous visite à l'agence Helsana la plus proche de chez vous.



Avez-vous des questions concernant les prestations de maternité et l'accouchement à l'étranger?

Veillez vous adresser à notre Service Clientèle international au numéro de téléphone 058 340 13 55.



Connaissez-vous le Baby Package d'Helsana pour les nouveaux-nés?

Vous trouverez des informations sur cette couverture d'assurance adaptée aux enfants sur [helsana.ch/baby](https://www.helsana.ch/baby).

#### **Groupe Helsana**

Case postale  
8081 Zurich  
[www.helsana.ch](https://www.helsana.ch)

Le Groupe Helsana comprend Helsana Assurances SA,  
Helsana Assurances complémentaires SA,  
Helsana Accidents SA et Progrès Assurances SA.